



PRÉFÈTE DES LANDES

Direction du cabinet  
Bureau de la représentation de l'État

Mont-de-Marsan, le 3 AVR. 2020

Affaire suivie par : Sylvie Dané  
Tél : 05.58.06.58 01  
Mél : pref-bre@landes.gouv..fr

Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 23 mars 2020 relatif aux conditions de travail des agents de la fonction publique territoriale en contact avec le public dans le contexte actuel de crise épidémique.

Je vous précise que je suis régulièrement en relation avec l'ensemble des collectivités territoriales du département sur la gestion de cette crise sanitaire. Je peux vous assurer que tous les acteurs sont fortement mobilisés pour assurer la protection des professionnels, notamment dans le secteur médico-social.

Le strict respect des prescriptions sanitaires, définies au plan national, les éléments sur les gestes barrières et les comportements à adopter pour lutter contre cette épidémie ainsi que la question des équipements de protection sont évoqués lors de chaque réunion.

Je transmets votre requête au président du centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes afin que ses services procèdent à un examen attentif de vos observations.

J'en informe également le président du conseil départemental et le président de l'association des maires et présidents de communautés des Landes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La préfète



Cécile BIGOT- DEKEYZER

Monsieur Fabien BARRIERE  
Coordinateur  
Coordination syndicale départementale  
CGT des Territoriaux des Landes  
15, rue Jean Moulin  
40140 SOUSTONS

